



8. Le plaignant est alors invité à venir faire une présentation de ses arguments devant le comité *ad hoc* d'examen de plaintes.

9. Normalement, le comité *ad hoc* d'examen de plaintes en arrive à une décision le jour même de l'audition. Toutefois, il peut parfois vouloir obtenir des renseignements additionnels avant de rendre une décision. La décision est habituellement communiquée par courriel durant la semaine suivant la réunion. Les décisions sont définitives et sans appel.



The decision is generally conveyed by email in the week following the hearing. The decisions of the committee are final and without appeal.